

# Faunitaxys

*Revue de Faunistique, Taxonomie et Systématique  
morphologique et moléculaire*



Volume 1  
Numéro 1

JUILLET 2013

ISSN (en cours)  
Dépôt légal : Juillet 2013

# Faunitaxys

*Revue de Faunistique, Taxonomie et Systématique  
morphologique et moléculaire*

Directeur de la publication, rédacteur, conception graphique et PAO:

*Lionel Delaunay*

Cette revue ne peut pas être vendue  
Elle est distribuée par échange aux institutions (version papier)  
et sur simple demande aux particuliers (format PDF)  
à l'adresse suivante:

AFCFF

28, rue Voltaire, F-42100 Saint Etienne

E-mail: [lionel.delaunay@free.fr](mailto:lionel.delaunay@free.fr)

La parution de *Faunitaxys* est apériodique

Impression

SARL SPEED COPIE, 6, rue Tréfilerie, F-42100 Saint-Etienne

[speedcopie@wanadoo.fr](mailto:speedcopie@wanadoo.fr)

**Imprimé le 03 juillet 2013**

# Descriptions de six nouvelles *Meira* J. du Val, 1852, des Cévennes (France méridionale) et note sur *Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882, bona species (Coleoptera Curculionidae Entiminae)

LIONEL DELAUNAY (1) & ANDRÉ MELLE (2)

(1) 28 rue Voltaire, F-42100 Saint-Etienne – < [lionel.delaunay@free.fr](mailto:lionel.delaunay@free.fr) >

(2) 9 route de Pélussin, F-42410 Chavanay – < [imelle42@orange.fr](mailto:imelle42@orange.fr) >

## Mots-clés:

Coleoptera; *crassicornis*;  
Curculionidae; *rolandi*;  
Entiminae; *chobauti*;  
Peritelini; *sedilloti*;  
*Meira*; *mellei*;  
*lata*; nouvelle espèce;  
*ronani*; taxonomie;  
*komezai*; Cévennes;  
*rouaulti*; France.  
*lavagnei*;  
*coironensis*;

**Résumé.** – Le statut d'espèce de *M. sedilloti* Ch. Brisout, 1882, est restauré. Six nouvelles *Meira* Jacquelin du Val, 1852 (Coleoptera Curculionidae Entiminae) sont décrites des Cévennes (France méridionale): *M. crassicornis coironensis* n. ssp. (massif du Coiron, Ardèche), *M. sedilloti chobauti* n. ssp. (montagne de Saint-Geniès, Gard), *M. rolandi* n. sp. (région de Montpellier, Hérault), *M. ronani* n. sp. (région de Montpellier, Hérault), *M. lavagnei lata* n. ssp. (monts de l'Espinouse, Hérault) et *M. lavagnei komezai* n. ssp. (montagne de Nore, Tarn). Elles sont facilement différenciées de *M. mellei* Delaunay, 2011 (Tanargue, Ardèche), de *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994 (Hérault), de *M. rouaulti* Pierotti, 2011 (Gard), de *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882 (Bourg-Saint-Andéol, Ardèche), et de *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852 (région de Montpellier, Hérault).

Delaunay L. & Melle A., 2013. – Descriptions de six nouvelles *Meira* J. du Val, 1852, des Cévennes (France méridionale) et note sur *Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882, bona species (Coleoptera Curculionidae Entiminae). *Faunitaxys*, 1(1): 1 – 16.

## Introduction

Poursuivant l'étude des *Meira* Jacquelin du Val, 1852, de la chaîne des Cévennes, et venant à la suite d'un premier travail consacré à la description d'une espèce nouvelle découverte au mont Tanargue (Delaunay, 2011), nous en décrivons six supplémentaires: trois sont franchement montagnardes, réparties à chaque extrémité de la chaîne (massif du Coiron en Ardèche, montagne de Nore dans le Tarn et monts de l'Espinouse dans l'Hérault), deux autres plus méridionales, pratiquement à mi-chemin, dans la région de Montpellier, et enfin la dernière en basse vallée du Rhône (rive droite, dans le Gard). Une septième espèce du sud de l'Ardèche est réhabilitée en tant que bona species.

**Abréviations.** – MNHN, Museum national d'Histoire naturelle (Paris); JDV, collection Jacquelin du Val (MNHN); HOF, collection Adolphe Hoffmann (MNHN); HUS, collection Alphonse Hustache (MNHN); RUT, collection Gaston Ruter (MNHN); TEM, collection Gaston Tempère (MNHN); PER, collection Jean Péricart (MNHN); CCEC, Centre de Conservation et d'Etude des Collections du Musée des Confluences, Lyon, France (anciennement Muséum de Lyon); SEF, Société Entomologique de France; AC, collection Alain Coache, la Brillanne, France; AM, collection André Melle,

Chavanay, France; LD, collection Lionel Delaunay, Saint-Etienne, France; KOM, collection Nicolas Koméza, Albine, France.

## Matériel et méthode

**Collecte du matériel.** – Les échantillons de litière et de débris végétaux (pas plus d'une dizaine de litres par prélèvement) sont collectés par tamisage (tamis de Winckler, maille de 1 cm) aux pieds des plantes et arbustes présents sur les sites visités. Cependant, sur terrain calcaire (le plus souvent des garrigues) nous privilégions les plantes aromatiques, telles que le thym, le romarin et la sarriette, mais aussi les cistes et les genévriers. Sur terrain acide (souvent à plus haute altitude) nous explorons essentiellement les genêts et les callunes. La matière est ensuite déposée dans des appareils de Berlese pour dessiccation et récolte.

**Période d'apparition.** – Dans nos régions, la collecte s'échelonne d'octobre à juin de l'année suivante. La période la plus favorable correspond à la fin de l'automne et au début de l'hiver, moment de l'année où les pluies sont les plus abondantes, particulièrement en zone méditerranéenne. Il semble aussi que cela corresponde à l'apparition des adultes qui sont généralement abondants et très frais.

**Méthode d'étude.** – L'examen du matériel est pratiqué à la loupe binoculaire (Leica M205C, rapport de zoom de 21) à des grossissements pouvant aller jusqu'à 400. Généralement, tous les exemplaires (mâles et femelles) sont disséqués afin d'extraire les genitalia qui sont conservés dans une goutte de DMHF, directement sur la paillette de préparation de l'insecte.

Les clichés sont réalisés par une méthode de multifocus à l'aide d'un appareil reflex photo numérique Canon EOS 5D Mark III (capteur CMOS 24 x 36 mm – 22,3 mégapixels) monté nu sur un système monoculaire Leica Z16 APO motorisé et piloté avec un iMac 24 pouces.

Remarque: l'impression visuelle, lors de l'examen des spécimens ou sur les photographies, est fortement conditionnée par le type d'éclairage utilisé (halogène, leds ...), par sa géométrie (annulaire, col de cygne ...), par sa longueur d'onde, et surtout par son incidence (directe ou diffusée à travers un cylindre de papier calque, par exemple). Ainsi, chez certaines *Meira*, un éclairage direct rend la surface du corps brillante, avec parfois des reflets métalliques qui disparaissent si on utilise un diffuseur.

**Caractères morphologiques distinctifs.** – Concernant la morphologie externe, la séparation des différentes espèces et sous-espèces repose sur l'étude des caractères suivants: les antennes (épaisseur, forme du scape), les yeux (convexité, position subdorsale ou sublatérale), le rostre (plus ou moins transverse), le pronotum et les élytres (forme et dimensions) ainsi que les soies dorsales (forme, longueur et inclinaison).

Au niveau de la morphologie interne, nous examinons essentiellement l'appareil reproducteur mâle, notamment l'extrémité du lobe médian. Nous ne prenons pas en compte les genitalia femelle, la spermathèque et l'ovipositeur étant très variables d'un individu à un autre et le spicule ventral très peu différencié pour des espèces proches.

## Systématique

Les *Meira* sont des petits Peritelini (Coleoptera Curculionidae Entiminae) caractérisés par leurs antennes particulièrement épaisses. La forme et l'inclinaison des soies dorsales permettent de répartir les espèces cévenoles (Ardèche, Gard, Hérault, Lozère et Tarn) dans quatre groupes:

1 – Soies élytrales courtes, ne dépassant pas la largeur des interstries . . . . . 2  
– Soies élytrales plus longues, dépassant la largeur des interstries et généralement fortement relevées . . . . . 3

2 – Soies élytrales ovales, très penchées, le plus souvent presque plaquées; **groupe de mellei**: *M. mellei* Delaunay, 2011 (Tanargue, Ardèche) (Fig. 14 et 26).

– Soies élytrales plus fines, plus soulevées; **groupe de lavagnei**: *M. rouaulti* Pierotti, 2011 (Gard), *M. ronani* n. sp. (région de Montpellier, Hérault), *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994 (Hérault), *M. lavagnei komezai* n.

ssp. (montagne de Nore, Tarn), *M. lavagnei lata* n. ssp. (monts de l'Espinouse, Hérault).

3 – Soies élytrales très longues, très fines, très raides et très relevées, presque à la verticale; **groupe de sedilloti**: *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882 (Bourg-Saint-Andéol, Ardèche), *M. sedilloti chobauti* n. ssp. (montagne de Saint-Geniès, Gard), *M. rolandi* n. sp. (région de Montpellier, Hérault).

– Soies élytrales plus courtes, plus épaisses, incurvées et moins relevées; **groupe de crassicornis**: *M. crassicornis crassicornis* J. du Val (région de Montpellier, Hérault), 1852, *M. crassicornis coironensis* n. ssp. (Coiron, Ardèche).

### *Meira crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852 (Fig. 1, 2, 15, 36 et 37)

*Meira crassicornis* J. du Val, 1852: J. du Val 1852: 713. Type: Montpellier (France). Hustache 1924: 58. Sainte-Claire Deville 1938: 391. Hoffmann 1950: 182. Tempère & Péricart 1989: 474.

### Matériel étudié (2 ex.).

– Type, ♂ (JDV) (Fig. 1, 15 et 36). 2 étiquettes. Etiquette rouge: / "Type *crassicornis* J. du Val" /. Etiquette blanche: / "Museum de Paris" (imprimé), "Coll. J. du Val" (de la main d'Hélène Perrin) /.

– Epingle de 1 ex. ♂ (HOF) (Fig. 2 et 37). 4 étiquettes: / "Montpellier Hérault" / "M. crassicornis J. du Val" / "M. crassicornis Hoffmann det." / "Museum de Paris 1968 Col. A. Hoffmann" /.

**Historique.** – En 1852, dans un article paru dans les Annales de la SEF, Camille Jacquelin du Val établit le genre *Meira* "sur un fort joli petit insecte", impossible à placer dans un genre connu à l'époque (Jacquelin-du-Val, 1852). A la page suivante il le décrit sous le nom de *Meira crassicornis*, à partir d'un seul individu, découvert au pied d'un arbre, aux environs de Montpellier, sans plus de précisions sur les circonstances exactes de la découverte (Jacquelin-du-Val & Lareynie, 1852). Ces deux descriptions sont mixtes, quelques lignes en Latin associées à un texte en Français plus complet et plus précis.

Dans sa description du genre *Meira*, J. du Val met en avant deux caractères marquants: des "antennes extrêmement épaisses" et des "soies hérissées disposées en séries sur les élytres". Dans sa description de *M. crassicornis*, il ne mentionne pas la présence des soies élytrales hérissées.

Alphonse Hustache, dans le cadre de sa faune gallo-rhénane (Hustache, 1924), propose une clé du genre *Meira*. Il confirme bien la présence d'un seul individu type dans la collection J. du Val, conservé au Muséum de Paris. Il précise que "les soies élytrales sont dressées, claires, longues, pour la plupart au moins aussi longues que la largeur d'un interstrie". Adolphe Hoffmann, près de trois décennies plus tard, dans le cadre de sa Faune de France (Hoffmann, 1950), se contentera de reprendre le travail d'Hustache, sans apporter d'éléments nouveaux. Plus récemment, dans la mise à jour de la Faune de

France, Tempère et Péricart ne s'intéresseront pas à cette espèce (Tempère & Péricart, 1989). Enfin, Bello et Pierotti ont décrit ces vingt dernières années plusieurs *Meira*, mais sans apporter d'informations nouvelles sur *crassicornis*.

Il est à noter qu'aucun auteur n'a représenté les genitalia de *M. crassicornis*, pas plus que l'habitus de l'espèce. On ne connaît même pas le sexe de l'exemplaire *type*, et si celui-ci est le seul représentant de *crassicornis*, en particulier dans les collections institutionnelles. Afin d'apporter des réponses, en avril 2012, nous avons obtenu l'autorisation, auprès du Muséum de Paris, de disséquer le *type*. Il s'agit en fait d'un ♂ dont nous donnons une représentation de l'habitus (Fig. 1) et de l'édéage (Fig. 15). Nous avons aussi localisé dans la collection Hoffmann un second exemplaire de *crassicornis*, également un ♂, en tout point identique au *type* de J. du Val (Fig. 2).

**Redescription.** (Fig. 1, 15 et 36). – La description originale de *crassicornis* de J. du Val étant incomplète et souvent imprécise, elle peut malheureusement aujourd'hui s'appliquer à d'autres *Meira*. Par conséquent, nous proposons de redécrire l'exemplaire *type*.

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,70 mm; longueur des élytres = 1,52 mm; largeur des élytres = 1,13 mm; longueur du pronotum = 0,67 mm; largeur du pronotum = 0,70 mm.

**Allure générale.** – Ovale, peu convexe; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène; soies dorsales assez longues, légèrement spatuliformes, relevées; antennes très épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – Rostre très transverse (largeur/longueur = 1,72), légèrement déprimé sur sa ligne médiane, très finement sillonné longitudinalement; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, dressées. – Yeux assez grands, subdorsaux, moyennement convexes. – Ptérygies peu saillantes. – Clypéus non échancré.

**Antennes.** – Très épaisses. – Scape très robuste, faiblement arqué au niveau du tiers basal, un peu épaissi au sommet, recouvert de squamules ovales, assez courtes, couchées et de soies squamuleuses plus longues et très légèrement soulevées. – Funicule court, robuste, à peu près aussi épais que le scape à son extrémité; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et progressivement de plus en plus fines vers les derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. Article 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – Massue ovale, à peine distincte.

**Prothorax.** – Légèrement transverse (largeur/longueur = 1,05), modérément élargi latéralement, sa plus grande largeur au niveau du milieu, les côtés légèrement rétrécis-sinués en arrière, les angles postérieurs assez peu marqués; bord antérieur légèrement arqué, pratiquement aussi large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes, arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie couchée, orientée transversalement ou vers l'arrière, assez épaisse, moins large et deux à trois fois plus longue que les squamules du revêtement.

**Elytres.** – Modérément allongés (longueur/largeur = 1,34), ovales, légèrement convexes, les côtés faiblement arrondis,

largement échancrés à leur base, les épaules effacées. – Stries fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – Interstries larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, juxtaposées, ne se chevauchant que très rarement; munis de soies clairsemées de couleur beige, nettement relevées (mais pas à la verticale), alignées, régulièrement réparties, élancées, à peu près aussi longues que la largeur d'un interstrie, légèrement recourbées (Fig. 36).

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne à peine sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides et à face externe légèrement courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – Ongles connés.

**Genitalia** (Fig. 15). – Pénis progressivement rétréci, la partie apicale subarrondie.

**Commentaires.** – Dans le but de collecter du matériel directement placé dans l'éthanol 96, dès l'automne 2009 nous avons entrepris de nombreuses prospections dans la banlieue montpelliéraine, parfois dans un environnement semi-urbain. Malheureusement nous n'avons pour l'instant jamais repris *M. crassicornis*. Cette zone s'étant fortement transformée depuis 1852, il n'est pas impossible, malheureusement, que la station de J. du Val soit maintenant détruite.

### *Meira crassicornis coironensis* n. ssp. (Fig. 3, 16, 27 et 38)

#### Matériel étudié.

**Holotype**, ♂ (Fig. 3). – Mirabel (Ardèche): mont Redon, massif du Coiron, WGS84, UTM 31T, 0619724m, 4941133m, 619m, tamisage genêts, 27-IV-2010, *Delaunay leg.* (CCEC).

**Paratypes** (137 ex.).

– Ibidem holotype. 1 ♀, *Delaunay leg.* (CCEC); 35 ex., *Delaunay leg.* (LD); 10 ex., *Delaunay leg.* (AC); 16 ex., *Melle leg.* (AM).

– Gourdon (Ardèche): roc de Gourdon (Fig. 42), massif du Coiron, WGS84, UTM 31T, 0617213m, 4954017m, 1034m, tamisage genêts au niveau du sommet, 23-IV-2008. 45 ex., *Delaunay leg.* (LD); 10 ex., *Delaunay leg.* (AC); 20 ex., *Melle leg.* (AM).

**Diagnose différentielle.** – La forme nominale de Montpellier et la sous-espèce du Coiron présentent des différences morphologiques assez tranchées: chez *M. c. crassicornis* les antennes sont plus épaisses, le scape plus massif, les yeux subdorsaux, les soies élytrales plus courtes et moins courbées (Fig. 36 et 37). Chez *M. c. coironensis* les antennes sont plus élancées, le scape moins épais, les yeux latéraux (Fig. 3), les soies élytrales plus longues et plus courbées (Fig. 38).

#### Description de l'holotype (Fig. 3).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,94 mm; longueur des élytres = 1,67 mm; largeur des élytres = 1,23 mm; longueur du pronotum = 0,73 mm; largeur du pronotum = 0,78 mm.

**Allure générale.** – Ovale, peu convexe; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène, les pattes un peu plus claires; soies dorsales longues, non ou à peine

spatuliformes, relevées; antennes épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – *Rostre* transverse (largeur/longueur = 1,46), déprimé sur sa ligne médiane, finement sillonné longitudinalement; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, dressées. – *Yeux* assez grands, latéraux, convexes. – *Ptérygies* assez-bien développées, assez saillantes. – *Chypéus* non échancré.

**Antennes.** – Assez épaisses. – *Scape* assez robuste, faiblement arqué au niveau du tiers basal, nettement épaissi au sommet, recouvert de squamules ovales, assez courtes, couchées et de soies squamuleuses plus longues et légèrement soulevées. – *Funicule* assez court, assez robuste et à peu près aussi épais que le *scape* à son extrémité; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et progressivement de plus en plus fines vers les derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. *Article* 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – *Massue* ovale, assez courte, à peine distincte.

**Prothorax.** – Légèrement transverse (largeur/longueur = 1,07), modérément élargi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés légèrement rétrécis-sinués en arrière, les angles postérieurs assez peu marqués; bord antérieur à peine arqué, aussi large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes, arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie couchée, orientée transversalement ou vers l'arrière, assez épaisse, moins large et deux à trois fois plus longue que les squamules du revêtement.

**Elytres.** – Assez allongés (longueur/largeur = 1,36), ovales, légèrement convexes, les côtés faiblement arrondis, largement échancrés à leur base, les épaules effacées. – *Stries* fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – *Interstries* larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, juxtaposées, ne se chevauchant que très rarement; munis de soies clairsemées de couleur beige, nettement relevées (mais pas à la verticale), alignées, régulièrement réparties, élancées, étroites, légèrement moins longues que la largeur d'un interstrie, légèrement recourbées (Fig. 38).

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne légèrement sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – *Ongles* connés.

**Genitalia** (Fig. 16 et 27). – *Pénis* progressivement rétréci, la partie apicale subarrondie.

**Étymologie.** – L'épithète spécifique *coironensis* fait référence au nom de la région où se trouve la localité typique, le plateau du Coiron, entre Privas et Aubenas, en Ardèche (France).

**Commentaires.** – Nous avons longuement hésité à inclure les exemplaires de Gourdon dans la série de paratypes, aux côtés de ceux de Mirabel, car malgré des édages visiblement identiques, les soies élytrales sont généralement un peu plus courtes, légèrement moins relevées, et surtout plus courbées (tout particulièrement sur les côtés des élytres) chez les individus du roc de

Gourdon. Les analyses ADN devraient nous permettre d'éclaircir la situation et de savoir s'il y a lieu de décrire une sous-espèce propre à cette population.

***Meira sedilloti sedilloti*** Ch. Brisout, 1882 **bona species**  
(Fig. 4, 17, 28 et 39)

*Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882: Brisout 1882: CLXXIX. Type: Bourg-Saint-Andéol (France). Hustache 1924: 58. Sainte-Claire Deville 1938: 391. Hoffmann 1950: 182.

**Matériel étudié** (76 ex.).

– **Type**, 1 ex. (HOF). 3 étiquettes: / "Bourg-Saint-Andéol *Meira sedilloti* co-type Bris." / "Ardèche: Bourg-Saint-Andéol Sédillot co-type" / "*sedilloti* Ch. Bri." /

– **Types**, brochette de 4 ex. (HOF). 2 étiquettes: / "Bourg-Saint-Andéol" / "*sedilloti* COTYPE" /

– Bourg-Saint-Andéol (Ardèche): bois du Laoul, bois de Roche-Colombe, Grange Blanche, garrigue au bord du chemin orienté nord-sud partant de la D4 et menant au ball-trap de "Toutes-Aures", WGS84, UTM 31T, 0628733m, 4917575m, 273m, tamisage aux pieds des thymes et autres plantes de la garrigue, 26-X-2008. 21 ex., *DeLaunay leg.* (LD); 11 ex. *Melle leg.* (AM).

– Saint-Remèze (Ardèche): les Arredons, D490, WGS84, UTM 31T, 0617951m, 4915987m, 375m, tamisage garrigue, 13-IV-2009. 39 ex., *DeLaunay leg.* (LD).

**Historique.** – En 1882, soit exactement 30 ans après la description de la première *Meira* par J. du Val, Charles Brisout de Barneville, en publie une seconde, dans le Bulletin de la S.E.F, sous le nom de *M. sedilloti* (Brisout, 1882). Elle est aussi rédigée en Latin et en Français. En fait ce n'est pas lui qui a découvert cette espèce, mais Maurice Sédillot et Albert Léveillé dans la région de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Dans cette description il met en avant des "antennes très fortes". Il la considère naturellement très proche de *M. crassicornis*, mais la distingue de celle-ci essentiellement par "ses longues soies dressées". Alphonse Hustache, en 1924, considère *M. sedilloti* comme synonyme de *M. crassicornis* (Hustache, 1924). Ensuite, Hoffmann, Tempère et Péricart vont conserver cette synonymie.

En nous basant à la fois sur la comparaison des caractères morphologiques externes (Fig. 4 et 39) et des édages (Fig. 17 et 28), il nous paraît justifié de rétablir *M. sedilloti* (Brisout, 1882) comme *bona species*.

**Diagnose différentielle.** – *M. sedilloti* présente des caractéristiques morphologiques convergentes avec *M. crassicornis*: antennes épaisses (Fig. 1, 2 et 4), soies dorsales longues et relevées (Fig. 36, 37 et 39). Mais chez *sedilloti* les antennes sont moins épaisses, et comme l'avait si bien remarqué Ch. Brisout, les soies élytrales sont nettement plus longues, très fines, très raides et très relevées, presque à la verticale (Fig. 39). Enfin, les édages des deux espèces présentent aussi des différences (Fig. 15 et 17).

**Redescription** (Fig. 4, 17, 28 et 39). – Comme pour *crassicornis*, la description originale de *sedilloti* peut



Fig. 1-4. - Habitus. - 1: *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852, type ♂, Montpellier, Hérault (JDV). - 2: *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852, ♂, Montpellier, Hérault (HOF). - 3: *M. crassicornis coironensis* n. ssp., holotype ♂, mont Redon, Mirabel, Ardèche (LD7330). - 4: *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882, ♂, bois du Laoul, Bourg-Saint-Andéol, Ardèche (LD1680).

aujourd'hui s'appliquer à d'autres *Meira*. Par conséquent, nous proposons une redescription plus complète de *sedilloti* basée sur un exemplaire récent de la station *type* (Fig. 4) et parfaitement conforme aux 'cotypes' (HOF).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,77 mm; longueur des élytres = 1,56 mm; largeur des élytres = 1,15 mm; longueur du pronotum = 0,67 mm; largeur du pronotum = 0,76 mm.

**Allure générale.** – Ovale, peu convexe; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène; soies dorsales très longues, très fines, très droites et presque totalement relevées; antennes épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – Rostre nettement transverse (largeur/longueur = 1,59), déprimé sur sa ligne médiane, finement sillonné longitudinalement; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, dressées. – Yeux assez grands, latéraux, légèrement convexes. – Ptérygies assez-bien développées, assez saillantes. – Chypéus non échanuré.

**Antennes.** – Assez épaisses. – Scape robuste, faiblement arqué au niveau du tiers basal, modérément épaissi de la base au sommet, recouvert de squamules ovales, couchées et de soies squamuleuses plus longues et légèrement soulevées. – Funicule à peine moins épais que le scape; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et plus fines au niveau des deux derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. Article 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – Massue ovale, à peine distincte.

**Prothorax.** – Visiblement transverse (largeur/longueur = 1,13), élargi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés légèrement rétrécis-sinués en arrière, les angles postérieurs peu marqués; bord antérieur à peine arqué, un peu moins large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes, arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie très allongée, plus ou moins couchée, orientée transversalement ou vers l'arrière.

**Elytres.** – Modérément allongés (longueur/largeur = 1,35), ovales, les côtés légèrement arrondis, nettement échanrés à leur base, les épaules effacées. – Stries fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – Interstries larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, se chevauchant légèrement; munis de soies clairsemées de couleur beige, très longues, très raides, très relevées, alignées, régulièrement réparties, en moyenne plus longues que la largeur d'un interstrie (Fig. 39).

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne à peine sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – Ongles connés.

**Genitalia** (Fig. 17 et 28). – Pénis rétréci rectilignement dans un premier temps, l'apex subtriangulaire.

**Commentaires.** – Nous avons retrouvé cette espèce qui est particulièrement abondante sur le plateau du Laoul, dès la sortie de Bourg-Saint-Andéol en direction de Saint-Remèze.

### *Meira sedilloti chobauti* n. ssp.

(Fig. 5, 18 et 29)

Hustache 1924: 58. Sainte-Claire Deville 1938: 391. Hoffmann 1950: 182. Caillol 1954: 101.

#### Matériel étudié.

**Holotype.** ♂ (Fig. 5). – Saint-Geniès-de-Comolas (Gard): montagne de Saint-Geniès (Fig. 43), tamisage et prélèvement de terre au pied de la falaise, WGS84, UTM 31T, 0638291m, 4879467m, 73m, 09-VI-2009, *Delaunay leg.* (CCEC).

**Paratypes** (60 ex.).

– Ibidem holotype. 11 ex., *Delaunay leg.* (LD); 4 ex., *Delaunay leg.* (AC); 9 ex., *Melle leg.* (AM).

#### Collection A. Hoffmann (6 ex.).

– Brochette de 2 ex. (HOF). 3 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "*P. Sedilloti*" / "MUSEUM PARIS, 1968, Col. A. HOFFMANN" /.

– Brochette de 2 ex. (HOF). 4 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "*Sedilloti* Bris" / "*crassicornis* J. du Val = *Sedilloti*" / "MUSEUM PARIS, 1968, Col. A. HOFFMANN" /.

– Epingle de 1 ex. (HOF). 3 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "*Meira crassicornis* J. du Val" / "MUSEUM PARIS, 1968, Col. A. HOFFMANN" /.

– Epingle de 1 ex. (HOF). 3 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "*Meira crassicornis* = *Sedilloti*" / "MUSEUM PARIS, 1968, Col. A. HOFFMANN" /.

#### Collection G. Ruter (5 ex.).

– Epingle de 1 ex. (RUT). 3 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès, 8.IV.94. Chob<sup>t</sup>." / "*Meira crassicornis* J. du Val" / "Muséum Paris, 1980, Coll. G. RUTER" /.

– Epingle de 1 ex. (RUT). 2 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès, 8.IV.94. Chob<sup>t</sup>." / "Muséum Paris, 1980, Coll. G. RUTER" /.

– Epingle de 1 ex. (RUT). 2 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès, 8.IV.94. Chob<sup>t</sup>." / "Muséum Paris, 1980, Coll. G. RUTER" /.

– Epingle de 1 ex. (RUT). 2 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès, 8.IV.94. Chob<sup>t</sup>." / "Muséum Paris, 1980, Coll. G. RUTER" /.

#### Collection A. Hustache (10 ex.).

– Epingle de 1 ex. (HUS). 2 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "MUSEUM PARIS, 1949, Col. A. HUSTACHE" /.

– Epingle de 1 ex. (HUS). 2 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "MUSEUM PARIS, 1949, Col. A. HUSTACHE" /.

– Brochette de 2 ♀ disséquées (HUS). 3 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas" / "Gard, L. Puel" / "MUSEUM PARIS, 1949, Col. A. HUSTACHE" /.

– Brochette de 2 ex. (HUS). 3 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas" / "Gard, L. Puel" / "MUSEUM PARIS, 1949, Col. A. HUSTACHE" /.

– Brochette de 3 ex. (HUS). 2 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas (Gard)" / "MUSEUM PARIS, 1949, Col. A. HUSTACHE" /.

– Epingle de 1 ex. (HUS). 3 étiquettes: / "Saint Geniès de Comolas" / "Gard, L. Puel" / "MUSEUM PARIS, 1949, Col. A. HUSTACHE" /.

#### Collection J. Péricart (2 ex.).

– Epingle de 1 ex. (PER). 3 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès, 8.IV.1894" / "*Meira crassicornis* J. du Val" / "MUSEUM PARIS, COLL. J. PÉRICART" /.

– Epingle de 1 ex. (PER). 3 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès, 8.IV.1894" / "*Meira crassicornis* J. du Val" / "MUSEUM PARIS, COLL. J. PÉRICART" /.

#### Collection G. Tempère (13 ex.).

– Brochette de 2 ex. (TEM). 4 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès de Comolas" / "Gard, L. Puel" / "*Meira crassicornis*" / "MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE" /.

– Epingle de 1 ex. (TEM). 3 étiquettes: / "S<sup>t</sup> Geniès de Comolas" / "Gard, L. Puel" / "MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE" /.





Fig. 5-8. - Habitus. - 5: *M. sedilloti chobauti* n. ssp., holotype ♂, montagne de Saint-Genies, Gard (LD14634). - 6: *M. rolandi* n. sp., holotype ♂, la Soucarède, Grabels, Hérault (LD5181). - 7: *M. ronani* n. sp., holotype ♂, plaine des Fraysses, Grabels, Hérault (LD14635). - 8: *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994, paratype ♀, St. Guilhem-le-Désert, Hérault.

- Epingle de 1 ex. (TEM). 2 étiquettes: / “St. Geniès de Comolas, Gard” / “MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE” /.
- Brochette de 3 ex. (TEM). 2 étiquettes: / “St. Geniès de Comolas, Gard” / “MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE” /.
- Epingle de 1 ex. (TEM). 2 étiquettes: / “St. Geniès de Comolas, Gard” / “MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE” /.
- Brochette de 4 ex. (TEM). 4 étiquettes: / “St. Geniès de Comolas (Gard)” / “D<sup>r</sup> Chobaut, 1923” / “*Meira Sedilloti* Bris.” / “MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE” /.
- Epingle de 1 ex. (TEM). 2 étiquettes: / “St. Geniès de Comolas, Gard” / “MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE” /.

**Historique.** – La population de Saint-Geniès-de-Comolas est considérée, dans la littérature, comme appartenant à *Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882 (Hustache 1924; Hoffmann 1950; Caillol 1954), mais sans qu'aucun de ces auteurs n'ait disséqué le moindre exemplaire mâle. Les informations rapportées par Hustache dans sa Faune sont assez précises. Il mentionne "Gard: Saint-Geniès-de-Comolas, près Roquemaure, à la racine des fougères au pied d'un escarpement rocheux". Celles rapportées par Caillol le sont encore davantage: il précise que l'espèce a été découverte par M. Vareilles le 24 mars 1894, puis reprise en nombre les mois suivants par Chobaut.

**Diagnose différentielle.** – Dans la forme nominale de Bourg-Saint-Andéol les soies élytrales sont plus longues et légèrement plus fines que chez la sous-espèce de la montagne de Saint-Geniès. La forme des édéages est également en partie différente (Fig. 17, 18, 28 et 29).

#### Description de l'holotype (Fig. 5).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,79 mm; longueur des élytres = 1,64 mm; largeur des élytres = 1,23 mm; longueur du pronotum = 0,63 mm; largeur du pronotum = 0,72 mm.

**Allure générale.** – Ovale, peu convexe; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène, les pattes un peu plus claires; soies dorsales longues, fines, très droites et presque totalement relevées; antennes épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – Rostre transverse (largeur/longueur = 1,51), déprimé sur sa ligne médiane, finement sillonné longitudinalement; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, dressées. – *Yeux* assez grands, latéraux, peu convexes. – *Ptérygies* assez-bien développées, faiblement saillantes. – *Clypéus* non échancré.

**Antennes.** – Épaisses. – *Scape* robuste, arqué au niveau du tiers basal, épaissi de la base au sommet, recouvert de squamules ovales, couchées et de soies squamuleuses plus longues et légèrement soulevées. – *Funicule* assez court, pratiquement aussi épais que le scape; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et plus fines au niveau des deux derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. *Article* 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – *Massue* ovale, à peine distincte.

**Prothorax.** – Visiblement transverse (largeur/longueur = 1,14), modérément élargi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés légèrement rétrécis-sinués en arrière, les angles postérieurs peu marqués; bord antérieur à peine arqué, aussi large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes,

arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie très allongée, plus ou moins couchée, orientée transversalement ou vers l'arrière.

**Elytres.** – Assez courts (longueur/largeur = 1,33), ovales, les côtés arrondis, nettement échancrés à leur base, les épaules effacées. – *Stries* fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – *Interstries* larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, se chevauchant légèrement; munis de soies clairsemées de couleur beige, longues, très raides, très relevées, alignées, régulièrement réparties, en moyenne aussi longues que la largeur d'un interstrie.

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne légèrement sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – *Ongles* connés.

**Genitalia** (Fig. 18 et 29). – *Pénis* progressivement rétréci, la partie apicale subarrondie.

**Étymologie.** – Du nom du docteur Alfred Chobaut (1860-1926). Ce jurassien, après des études de médecine à Lyon, s'installe définitivement à Avignon en 1889, auprès de sa belle famille. Entomologiste de terrain d'exception, il connaissait comme nul autre la faune et la flore du sud-est de la France, notamment celles du Ventoux. Avec M. Vareilles, il est l'un des premiers collecteurs de cette belle *Meira*. Nous sommes heureux de lui la dédier.

#### *Meira rolandi* n. sp.

(Fig. 6, 19, 30, 40 et 41)

Lors de nos tamisages répétés dans la banlieue de Montpellier, même si pour l'instant nous n'avons pas repris *M. c. crassicornis*, nous avons eu tout de même le plaisir de découvrir deux nouvelles espèces, dont *M. rolandi* n. sp.

#### Matériel étudié.

**Holotype**, ♂ (Fig. 6). – Grabels (Hérault): la Soucarède, la Jasse du Fond, D102, WGS84, UTM 31T, 0562699m, 4833099m, 109m, tamisage garrigue, 29-X-2009, *Delaunay leg.* (CCEC).

**Paratypes** (29 ex.). – Ibidem holotype. 10 ex., *Delaunay leg.* (LD); 4 ex., *Delaunay leg.* (AC); 15 ex., *Melle leg.* (AM).

**Diagnose différentielle.** – La morphologie externe est proche de celle de *M. s. sedilloti* (Fig. 4 et 6): antennes épaisses, soies élytrales très longues, très fines, très raides et très relevées (Fig. 39, 40 et 41). Les différences concernent la forme du corps et du pronotum, l'implantation des yeux, et l'épaisseur des antennes. De plus les édéages sont totalement différents (Fig. 17, 19, 28 et 30).

#### Description de l'holotype (Fig. 6).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,90 mm; longueur des élytres = 1,70 mm; largeur des élytres = 1,19 mm; longueur du pronotum = 0,69 mm; largeur du pronotum = 0,74 mm.



Fig. 9-12. - Habitus. - 9: *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994, ♂, gorges du Rioutord, Sumène, Gard (LD9361). - 10: *M. lavagnei lata* n. ssp., holotype ♂, monts de l'Espirouse, Héraulc (LD14632). - 11: *M. lavagnei lata* n. ssp., paratype ♀, monts de l'Espirouse, Héraulc (LD14633). - 12: *M. lavagnei komezai* n. ssp., holotype ♂, montagne de Nore, Tarn.

**Allure générale.** – Ovale, peu convexe; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène; soies dorsales très longues, très fines, très droites et presque totalement relevées; antennes épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – *Rostre* transverse (largeur/longueur = 1,43), déprimé sur sa ligne médiane, finement sillonné longitudinalement; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, dressées. – *Yeux* assez grands, latéraux, peu convexes. – *Ptérygies* assez-bien développées, peu saillantes. – *Clypéus* non échancré.

**Antennes.** – Épaisses. – *Scape* robuste, faiblement arqué au niveau du tiers basal, modérément épaissi de la base au sommet, recouvert de squamules ovales, couchées et de soies squamuleuses plus longues et très légèrement soulevées. – *Funicule* aussi épais que le *scape*; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et plus fines au niveau des deux derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. *Article* 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – *Massue* ovale, à peine distincte.

**Prothorax.** – Très légèrement transverse (largeur/longueur = 1,07), élargi latéralement, sa plus grande largeur à peu près au niveau du milieu, les côtés régulièrement rétrécis en arrière, les angles postérieurs peu marqués; bord antérieur légèrement arqué, à peu près aussi large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes, arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie très allongée, plus ou moins couchée, orientée transversalement ou vers l'arrière.

**Elytres.** – Assez élancés (longueur/largeur = 1,43), ovales, les côtés presque parallèles, nettement échancrés à leur base, les épaules effacées. – *Stries* fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – *Interstries* larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, se chevauchant légèrement; munis de soies clairsemées de couleur beige, très longues, très raides, très relevées, alignées, régulièrement réparties, en moyenne plus longues que la largeur d'un interstrie (Fig. 40 et 41).

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne à peine sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – *Ongles* connés.

**Genitalia** (Fig. 19 et 30). – *Pénis* à côtés parallèles, la partie apicale allongée, l'apex subtriangulaire, les angles très émoussés.

**Étymologie.** – Dédiée à Roland Allemand. Notre ami nous a quitté, emporté par la maladie. Il nous manque beaucoup.

### *Meira ronani* n. sp.

(Fig. 7, 20 et 31)

Découverte en même temps et dans les mêmes circonstances que *M. rolandi* n. sp. dans la région de Montpellier qui avec *M. lavagnei* et *M. crassicornis* compte actuellement quatre espèces

### Matériel étudié.

**Holotype**, ♂ (Fig. 7). – Grabels (Hérault): plaine des Fraysses (Fig. 44-45), D111, WGS84, UTM 31T, 0559960m, 4832326m, 148m, tamisage, 29.X.2009, *Delaunay leg.* (CCEC).

**Paratypes** (48 ex.). – Ibidem holotype. 29 ex., *Delaunay leg.* (LD); 4 ex., *Delaunay leg.* (AC); 15 ex., *Melle leg.* (AM).

**Diagnose différentielle.** – *M. ronani* n. sp., présente des caractéristiques morphologiques communes avec *M. lavagnei lavagnei* (décrite de la région de Saint-Guilhem-le-Désert, Hérault (Pierotti & Bello, 1994)) (Fig. 8 et 9) et *M. rouaulti* (décrite de la région de Collias, Gard (Pierotti, 2011)) (Fig. 13): antennes assez épaisses (Fig. 7, 8, 9 et 13), soies dorsales courtes et inclinées. Mais les édésages sont très différents (Fig. 20, 21, 25, 31, 32 et 35).

### Description de l'holotype (Fig. 7).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 3,06 mm; longueur des élytres = 1,77 mm; largeur des élytres = 1,30 mm; longueur du pronotum = 0,75 mm; largeur du pronotum = 0,78 mm.

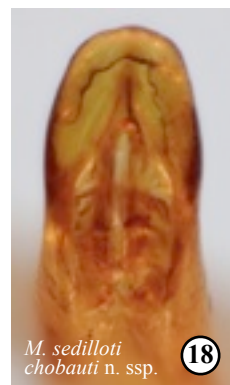
**Allure générale.** – Ovale, peu convexe; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène, les pattes et les antennes un peu plus claires; soies dorsales courtes, légèrement spatuliformes, inclinées; antennes assez épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – *Rostre* transverse (largeur/longueur = 1,51), la partie dorsale nettement amincie, déprimé sur sa ligne médiane, finement sillonné longitudinalement; revêtement squamuleux dense; quelques soies allongées, dressées, à son sommet, sur son bord latéral, au dessus de la tête, sur le front et au dessus des yeux; squamules ovales, appliquées, sur le vertex et les tempes. – *Yeux* assez grands, latéraux, nettement convexes. – *Ptérygies* assez-bien développées, assez saillantes. – *Clypéus* non échancré.

**Antennes.** – Modérément épaisses. – *Scape* moyennement robuste, faiblement arqué au niveau du tiers basal, modérément mais progressivement épaissi de la base au sommet, recouvert de squamules ovales, couchées et de soies squamuleuses plus longues et légèrement soulevées. – *Funicule* assez court, assez robuste et un peu moins épais que le *scape*; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et progressivement de plus en plus fines vers les derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. *Article* 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – *Massue* ovale, à peine distincte.

**Prothorax.** – Très légèrement transverse (largeur/longueur = 1,04), modérément élargi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés visiblement rétrécis-sinués en arrière, les angles postérieurs assez marqués; bord antérieur à peine arqué, aussi large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes, arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie couchée, orientée transversalement, assez épaisse, moins large et deux à trois fois plus longue que les squamules du revêtement.

**Elytres.** – Assez allongés (longueur/largeur = 1,37), ovales, légèrement convexes, les côtés faiblement arrondis, largement échancrés à leur base, les épaules effacées. – *Stries* fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – *Interstries* larges, subplans, densément squamulés, les squamules



**Fig. 13-14.** - Habitus. - 13: *M. rouaulti* Pierotti, 2011, ♂, combe de Massillargue, Castillon-du-Gard, Gard (LD11427). - 14: *M. mellei* Delaunay, 2011, holotype ♂, Tanargue, Ardèche.

**Fig. 15-20.** - Edéages (vue dorsale). - 15: *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852, type ♂, Montpellier, Hérault (JDV). - 16: *M. crassicornis coironensis* n. ssp., holotype ♂, mont Redon, Mirabel, Ardèche. - 17: *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882, ♂, bois du Laoul, Bourg-Saint-Andéol, Ardèche. - 18: *M. sedilloti chobauti* n. ssp., holotype ♂, montagne de Saint-Geniès, Gard. - 19: *M. rolandi* n. sp., holotype ♂, la Soucarède, Grabels, Hérault. - 20: *M. ronani* n. sp., holotype ♂, plaine des Fraysses, Grabels, Hérault.

identiques à celles du pronotum, se chevauchant légèrement; munis de soies clairsemées de couleur beige, spatuliformes, légèrement recourbées, inclinées à moins de 45 degrés, l'inclinaison constante, y compris sur la déclivité postérieure, alignées, régulièrement réparties, en moyenne moitié moins longues que la largeur d'un interstrie.

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne légèrement sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – Ongles connés.

**Genitalia** (Fig. 20 et 31). – *Pénis* à côtés presque parallèles dans sa partie basale, la partie apicale progressivement arrondie.

**Étymologie.** – Dédiée à Ronan, fils cadet du premier auteur (LD).

***Meira lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994**  
(Fig. 8, 9, 21 et 32)

*Meira lavagnei* Pierotti & Bello, 1994: Pierotti & Bello 1994: 294. Type: Saint-Guilhem-le-Désert (France).

**Matériel étudié.**

– **Paratype**, ♀ (Fig. 8) (TEM). 6 étiquettes: / “St. GUILHEM, HÉRAULT, H. LAVAGNE“ / “*Meira vauchusiana*“ / “coll Bettinger“ / “MUSEUM PARIS, 1984, Coll. G. TEMPERE“ / “PARATYPUS“ (étiquette rouge) / “*Meira lavagnei* nov. dett. Bello e Pierotti '93“ (étiquette rouge) /.

– **Paratype**, ♀. 4 étiquettes: / “HERAULT, St. Guilhem-I.D., 20.5.92, Bello“ / “Muséum Paris, H. Pierotti leg. 1993, n° 790“ / “PARATYPUS“ (étiquette rouge) / “*Meira lavagnei* nov. dett. Bello e Pierotti '93“ (étiquette rouge) /.

– Sumène (Gard): Mont-Méjan, gorges du Rieutord, D4, WGS84, UTM 31T, 0556757m, 4868009m, 198m, tamisage garrigue, 25.XI. 2010, 5 ex., *Melle* leg. (LD) (Fig. 9, 21 et 32).

***Meira lavagnei lata* n. ssp.**  
(Fig. 10, 11, 22, 23 et 33)

**Matériel étudié.**

**Holotype**, ♂ (Fig. 10). – Saint-Julien (Hérault): col du Poirier (Fig. 46), Mauroul, D14, WGS84, UTM 31T, 0489608m, 4825346m, 608m, tamisage genêts et callunes, 17-I-2012, *Delaunay* leg. (CCEC).

**Paratypes** (116 ex.).

– Ibidem holotype. 1 ♀, *Delaunay* leg. (CCEC); 15 ex., *Delaunay* leg. (LD); 4 ex., *Delaunay* leg. (AC); 12 ex., *Melle* leg. (AM).

– Saint-Julien (Hérault): la Baraque (Fig. 47), D14, WGS84, UTM 31T, 0488689m, 4826646m, 811m, tamisage genêts et callunes, 17-I-2012. 25 ex., *Delaunay* leg. (LD); 14 ex., *Melle* leg. (AM).

– Fraisse-sur-Agout (Hérault): montée au col de Fontfroide (Fig. 46), D14, WGS84, UTM 31T, 0488105m, 4826582m, 852m, tamisage genêts et callunes, 17-I-2012. 32 ex., *Delaunay* leg. (LD); 11 ex., *Melle* leg. (AM).

– Epingle de 1 ex. ♀ (KOM). 2 étiquettes: / “France : Hérault, Saint-Julien, Col du Poirier (600m), 20 XII 2003, pelouse, Coll. KOMEZA“ / “*crassicornis* Jacquelin du Val, 1852, réc., dét. N. KOMEZA 2004, Coll. KOMEZA“ /.

– Deux épingle de 1 ex. ♀ (KOM). 2 étiquettes: / “France : Hérault, Fraisse-sur-Agout, Coustarges (800m), 2 VI 2004, au pied de *Genista*

*purgans*, Coll. KOMEZA“ / “*crassicornis* Jacquelin du Val, 1852, réc., dét. N. KOMEZA 2004, Coll. KOMEZA“ /.

**Diagnose différentielle.** – Cette sous-espèce est caractérisée par sa forme courte, trapue (notamment chez les femelles), les côtés des élytres nettement arrondis, le pronotum particulièrement rétréci-sinué en avant et en arrière, les soies dorsales fortement relevées (Fig. 10 et 11). La forme nominale est plus allongée, les côtés des élytres et du pronotum plus parallèles, les soies dorsales très penchées, presque appliquées (Fig. 8 et 9).

Les édéages de *lata* et de la forme nominale sont du même type (Fig. 21, 22, 32 et 33): les côtés parallèles, la partie apicale allongée et l'apex subtriangulaire. Les différences concernent des critères de proportion de taille de la plaque apicale et la géométrie du rétrécissement subtriangulaire. Chez *lata*, l'extrémité de l'édéage étant crochue (Fig. 33), l'image retournée en vue dorsale dépend beaucoup de l'angle d'observation. Les deux incidences choisies montrent que chez *lata*, l'édéage est un peu plus large, les côtés moins longtemps parallèles (Fig. 21 et 22). Le rétrécissement apparaît plus émoussé, sa forme plus arrondie (direction rouge); en fait il est plus tardif et dans un plan incliné vers l'avant (direction bleue) (Fig. 23).

**Description de l'holotype** (Fig. 10).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,88 mm; longueur des élytres = 1,65 mm; largeur des élytres = 1,25 mm; longueur du pronotum = 0,70 mm; largeur du pronotum = 0,74 mm.

**Allure générale.** – Forme assez courte, trapue; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène, les pattes un peu plus claires; soies dorsales assez longues, légèrement spatuliformes, fortement relevées; antennes assez épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – *Rostre* modérément transverse (largeur/longueur = 1,30), déprimé sur sa ligne médiane, finement sillonné longitudinalement; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, dressées. – *Yeux* assez grands, latéraux, légèrement convexes. – *Ptérygies* assez-bien développées, peu saillantes. – *Clypéus* non échancré.

**Antennes.** – Épaisses. – *Scape* très robuste, arqué au niveau du tiers basal, d'égale épaisseur de la base au sommet, recouvert de squamules ovales, couchées et de soies squamuleuses plus longues et légèrement soulevées. – *Funicule* assez court, moins épais que le scape; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et progressivement de plus en plus fines vers les derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. *Article* 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers nettement transversaux. – *Massue* ovale, à peine distincte.

**Prothorax.** – Légèrement transverse (largeur/longueur = 1,06), élargi latéralement, sa plus grande largeur au niveau du milieu, les côtés nettement rétrécis en avant et en arrière; bord antérieur arqué, un peu moins large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, dense, les squamules courtes, arrondies, serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie couchée, assez



**Fig. 21-26.** - Edéages (vue dorsale). - 21: *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994, ♂, gorges du Rieutord, Sumène, Gard. - 22-23: *M. lavagnei lata* n. ssp., holotype ♂, monts de l'Espinouse, Hérault. - 24: *M. lavagnei komezai* n. ssp., holotype ♂, montagne de Nore, Tarn. - 25: *M. rouaulti* Pierotti, 2011, ♂, combe de Massillargue, Castillon-du-Gard, Gard. - 26: *M. mellei* Delaunay, 2011, ♂, Tanargue, Ardèche.

**Fig. 27-35.** - Edéages (vue latérale). - 27: *M. crassicornis coironensis* n. ssp., holotype ♂, mont Redon, Mirabel, Ardèche. - 28: *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882, ♂, bois du Laoul, Bourg-Saint-Andéol, Ardèche. - 29: *M. sedilloti chobauti* n. ssp., holotype ♂, montagne de Saint-Geniès, Gard. - 30: *M. rolandi* n. sp., holotype ♂, la Soucarède, Grabels, Hérault. - 31: *M. ronani* n. sp., holotype ♂, plaine des Fraysses, Grabels, Hérault. - 32: *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994, ♂, gorges du Rieutord, Sumène, Gard. - 33: *M. lavagnei lata* n. ssp., holotype ♂, monts de l'Espinouse, Hérault. - 34: *M. lavagnei komezai* n. ssp., holotype ♂, montagne de Nore, Tarn. - 35: *M. rouaulti* Pierotti, 2011, ♂, combe de Massillargue, Castillon-du-Gard, Gard.

**Fig. 36-41.** - Implantation des soies dorsales. - 36: *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852, type ♂, Montpellier, Hérault (JDV). - 37: *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852, ♂, Montpellier, Hérault (HOF). - 38: *M. crassicornis coironensis* n. ssp., holotype ♂, mont Redon, Mirabel, Ardèche. - 39: *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882, ♂, bois du Laoul, Bourg-Saint-Andéol, Ardèche. - 40-41: *M. rolandi* n. sp., holotype ♂, la Soucarède, Grabels, Hérault.

épaisse, moins large et deux à trois fois plus longue que les squamules du revêtement.

**Elytres.** – Assez courts (longueur/largeur = 1,32), ovales, assez convexes, les côtés nettement arrondis, échancrés à leur base, les épaules effacées. – *Stries* fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – *Interstries* larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, se chevauchant légèrement; munis de soies clairsemées de couleur beige, assez longues, légèrement spatuliformes, légèrement recourbées, fortement relevées, l'inclinaison constante, y compris sur la déclivité postérieure, alignées, régulièrement réparties, moins longues que la largeur d'un interstrie.

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne légèrement sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe légèrement courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – *Ongles* connés.

**Genitalia** (Fig. 22, 23 et 33). – *Pénis* assez large, les côtés subparallèles, la partie apicale allongée, crochue, l'apex subtriangulaire.

**Étymologie.** – Caractérise sa forme courte, trapue.

### *Meira lavagnei komezai* n. ssp.

(Fig. 12, 24 et 34)

#### **Matériel étudié.**

**Holotype**, ♂ (Fig. 12). – Le Vintrou (Tarn): gorges du Banquet, 510m, au pied de *Festuca* sp., 16 01 2004, Koméza leg. (CCEC).

**Diagnose différentielle.** – Petite taille. Comme la précédente, cette sous-espèce est caractérisée par sa forme courte, trapue, les côtés des élytres nettement arrondis (Fig. 12). Mais contrairement à *lata* (Espinouse), le pronotum est plus large, les côtés nettement arrondis, sans rétrécissement important en avant et en arrière, le rostre nettement plus transverse. La forme nominale (Hérault) est plus allongée, les côtés des élytres et du pronotum plus parallèles (Fig. 8 et 9).

Les édéages des trois formes sont du même type (Fig. 21, 22 et 24): les côtés parallèles, la partie apicale allongée et l'apex subtriangulaire. Mais chez *komezai* l'édéage est visiblement plus large que dans la forme nominale et contrairement à *lata*, l'extrémité n'est pas crochue (Fig. 33 et 34).

Enfin *komezai* est facile à différencier de *ronani* (Montpellier) et de *rouaulti* (Gard) par la forme très différente des édéages (Fig. 20 et 25).

#### **Description de l'holotype** (Fig. 12).

**Mesures.** – Longueur totale (rostre compris) = 2,5 mm; longueur des élytres = 1,47 mm; largeur des élytres = 1,11 mm; longueur du pronotum = 0,6 mm; largeur du pronotum = 0,68 mm.

**Allure générale.** – Silhouette ovale, courte, ventrue; téguments noirs; revêtement dorsal dense, brunâtre, homogène; soies dorsales courtes, légèrement spatuliformes, inclinées; antennes assez épaisses, squamulées et pubescentes.

**Tête.** – *Rostre* particulièrement transverse (largeur/longueur = 1,60), le dos normalement courbé, sans trace véritable de dépression ni de sillon longitudinal; revêtement squamuleux dense; revêtement dense formé de squamules ovales, appliquées et de quelques soies squamuleuses allongées, plus ou moins dressées. – *Yeux* assez grands, latéraux, nettement convexes. – *Ptérygies* assez-bien développées, assez saillantes. – *Clypéus* non échancré.

**Antennes.** – Épaisses. – *Scape* robuste dès la base, pratiquement d'égale épaisseur jusqu'au sommet, faiblement arqué au niveau du tiers basal, recouvert de squamules ovales, assez courtes, couchées et de soies squamuleuses plus longues et légèrement soulevées. – *Funicule* assez court, assez robuste et à peine moins épais que le scape; soies squamuleuses doubles: courtes et couchées ou bien longues et plus relevées, mais toutes épaisses sur les premiers articles antennaires, qui apparaissent ainsi presque entièrement voilés, et progressivement de plus en plus fines vers les derniers articles qui de ce fait sont pratiquement entièrement visibles. *Article* 1 conique, les 2 et 3 plus courts, les 4 derniers massifs, légèrement transversaux. – *Massue* ovale, assez allongée, à peine distincte.

**Prothorax.** – Visiblement transverse (largeur/longueur = 1,14), modérément élargi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés visiblement rétrécis-sinués en arrière, les angles postérieurs assez marqués; bord antérieur à peine arqué, aussi large que le bord postérieur; revêtement brunâtre, uniforme, assez dense, les squamules courtes, arrondies, assez serrées, appliquées; ponctuation du disque clairsemée mais bien marquée, pores munis d'une soie couchée, assez épaisse, moins large et deux à trois fois plus longue que les squamules du revêtement.

**Elytres.** – Assez courts (longueur/largeur = 1,32), ovales, ventrus, les côtés nettement arrondis, largement échancrés à leur base, les épaules effacées. – *Stries* fines, régulièrement tracées; les points peu visibles, entamant à peine les interstries, munis d'une très petite soie couchée. – *Interstries* larges, subplans, densément squamulés, les squamules identiques à celles du pronotum, se chevauchant légèrement; munis de soies clairsemées de couleur beige, spatuliformes, légèrement recourbées, plus ou moins soulevées, alignées, régulièrement réparties, en moyenne moitié moins longues que la largeur d'un interstrie.

**Pattes.** – Assez courtes, de couleur beige, densément squamulées; tibias faiblement élargis au sommet, nettement mucronés à l'angle apical interne; protibias à face interne très légèrement sinuée, revêtue de crins inclinés, rigides, et à face externe à peine courbée; corbeilles tarsales bordées de soies jaunes, très raides. – *Ongles* connés.

**Genitalia** (Fig. 24 et 34). – *Pénis* à côtés parallèles, la partie apicale assez allongée, l'apex subtriangulaire, les angles émoussés.

**Étymologie.** – Dédiée à Nicolas Koméza, d'Albine (Tarn), premier collecteur.

## **Discussion**

Dans le genre *Meira*, la séparation des différentes espèces et sous-espèces repose aujourd'hui sur l'étude de l'édéage et de quelques caractères de morphologie externe. Ces critères sont peu nombreux et seulement une minorité d'entre eux sont exploités sous une forme quantitative (rapport de distances par exemple). Or ces dernières



*M. crassicornis coironensis* n. ssp.

42

*M. sedilloti chobauti* n. ssp.

43

*M. ronani* n. sp.

44

*M. ronani* n. sp.

45

*M. lavagnei lata* n. ssp.

46

*M. lavagnei lata* n. ssp.

47

Fig. 42-47. - Biotopes. - 42: Roc de Gourdon, massif du Coiron, 1034m, Gourdon (Ardèche), 23-IV-2008 (*M. crassicornis coironensis* n. ssp.). - 43: Montagne de Saint-Geniès, Saint-Geniès-de-Comolas (Gard), 09-VI-2009 (*M. sedilloti chobauti* n. ssp.). - 44-45: Plaine des Fraysses, D111, 148m, Grabels (Hérault), 15-I-2012 (*M. ronani* n. sp.). - 46: Montée au col de Fontfroide, au dessus du col du Poirier, Fraisse-sur-Agout et Saint-Julien (Hérault), 17-I-2012 (*M. lavagnei lata* n. ssp.). - 47: La Baraque, D14, 811m, Saint-Julien (Hérault), 17-I-2012 (*M. lavagnei lata* n. ssp.).

années, nous avons intensifié nos prospections, visité un nombre croissant de stations et ainsi découvert de nombreuses populations de *Meira*. Nous serons de plus en plus souvent confrontés au phénomène de convergence morphologique, y compris par rapport à la structure de l'édéage.

Dans la présente étude, il est déjà perceptible. Chez *M. rolandi* et les sous-espèces du groupe de *lavagnei*, les édéages sont très semblables, et pourtant la morphologie externe est très différente. A l'inverse, la morphologie externe de *M. rolandi* et de *M. sedilloti sedilloti* est quasiment identique alors que les édéages sont très différents.

Dans d'autres cas, non inclus dans la présente étude, nous sommes confrontés à des populations à morphologies externes et internes très semblables, mais dont on pense qu'elles puissent malgré tout former des espèces différentes, à cause d'un certain nombre de petits détails difficiles à quantifier avec les outils actuels.

Ces situations vont se multiplier dans l'avenir. Pour surmonter ces difficultés, nous nous orientons dès à présent dans deux directions, que nous pensons combiner. La première consiste à exploiter des critères morphologiques inédits, si possible sous forme quantitative (rapports de largeurs, longueurs ...). La seconde voie, la plus prometteuse, va consister à

comparer l'ADN (mitochondrial et nucléaire) de ces populations. L'utilisation de l'ADN est aujourd'hui de plus en plus présente dans les travaux de phylogénie ou elle donne des résultats très convaincants.

Par prudence, sur les six *Meira* décrites ici, quatre le sont en tant que sous-espèces. C'est une procédure inédite pour le genre *Meira*, et même chez les Peritelini d'une manière générale. Lorsque nous disposerons de séquences ADN pour ces différents taxons, nous pourrions mettre en place la matrice des *p-distances* (corrigées ou non, en fonction des ordres de grandeur des taux de substitution) et construire la phylogénie. Nous verrons alors s'il y a lieu de modifier le statut et le rang des taxons concernés.

Mais avant, nous devons retourner sur le terrain afin de compléter les prélèvements pour différentes espèces (spécimens placés vivants dans l'éthanol 96). C'est la phase la plus aléatoire, et par conséquent la plus longue. Le cas le plus épineux concerne *M. crassicornis* dont on ne connaît pas les stations historiques de manière précise et dont les deux spécimens connus (dont le *type*) sont très anciens, avec le risque que les localités en question aient été détruites depuis.

Enfin, les analyses (extractions, amplifications et séquençages) seront réalisées en même temps pour l'ensemble du matériel, afin de minimiser les coûts.

## Remerciements

Nous remercions particulièrement Hélène Perrin (MNHN) pour son accueil et sa disponibilité, pour nous avoir permis d'accéder aux collections de charançons du Muséum, en particulier pour le prêt du *type* de *Meira crassicornis* J. du Val, 1852, en mars 2012, et pour nous avoir permis de le disséquer.

Nous pensons très fort à nos deux amis Roland Allemand et Daniel Grand, décédés récemment, qui ont participé à la relecture particulièrement efficace du manuscrit.

## Abstract

Delaunay L. & Melle A., 2013. – Descriptions of six new *Meira* J. du Val, 1852, in Cévennes mountain (southern France) and note on *Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882, bona species (Coleoptera Curculionidae Entiminae). *Faunitaxys*, 1(1): 1 – 16.

The species status of *M. sedilloti* Ch. Brisout, 1882, is restored. Six new *Meira* Jacquelin du Val, 1852, (Coleoptera Curculionidae Entiminae) are described in Cévennes mountain range (southern France): *M. crassicornis coironensis* n. ssp. (Coiron, Ardèche), *M. sedilloti chobauti* n. ssp. (Saint-Geniès mountain, Gard), *M. rolandi* n. sp. (Montpellier area, Hérault), *M. ronani* n. sp. (Montpellier area, Hérault), *M. lavagnei lata* n. ssp. (Espinouse mountain, Hérault) and *M. lavagnei komezai* n. ssp. (Nore mountain, Tarn). They are compared with the closest species: *M. mellei* Delaunay, 2011 (Tanargue, Ardèche), *M. lavagnei lavagnei* Pierotti & Bello, 1994 (Hérault), *M. rouaulti* Pierotti, 2011 (Gard), *M. sedilloti sedilloti* Ch. Brisout, 1882 (Bourg-Saint-Andéol area, Ardèche), and *M. crassicornis crassicornis* J. du Val, 1852 (Montpellier area, Hérault).

Keywords. – Coleoptera, Curculionidae, Entiminae, Peritelini, *Meira*, *lata*, *ronani*, *komezai*, *rouaulti*, *lavagnei*, *coironensis*, *crassicornis*, *rolandi*, *chobauti*, *sedilloti*, *mellei*, new species, taxonomy, Cévennes, France.

## Références

- Brisout C., 1882. – *Meira sedilloti* Ch. Bris., *Bulletin des Séances de la Société Entomologique de France*, 6e série, tome deuxième: CLXXIX.
- Caillol H., 1954. – *Catalogue des Coléoptères de Provence*. 4e Partie. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 427 p.
- Delaunay L., 2011. – *Meira mellei* n. sp. du mont Tanargue, Massif central, France (Coleoptera, Curculionidae, Entiminae). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 80(5-6): 113-118.
- Hoffmann A., 1950. – *Coléoptères Curculionides*, 1e partie. Faune de France n°52. Lechevalier, Paris: 178-184.
- Hustache A., 1924. – Curculionidae gallo-rhénans (2e partie). *Annales de la Société Entomologique de France*, 93: 58.
- Jacquelin-du-Val C., 1852. – Description de deux genres nouveaux et de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères propres à la faune Française. *Annales de la Société Entomologique de France*, (2)10: 695-718.
- Jacquelin-du-Val C. & Lareynie P., 1852. – Quelques observations sur les Coléoptères des environs de Montpellier. *Annales de la Société Entomologique de France*, (2)10: 719-735.
- Pierotti H. & Bello C., 1994. – Peritelini nouveaux ou intéressants de la faune thyrénienne (Coleoptera Curculionidae Polydrusinae). 2e Contribution à la connaissance de la tribu Peritelini. *L'Entomologiste*, 50(5): 289-296.
- Pierotti H., 2011. – Peritelini nouveaux ou intéressants de la faune ouest-méditerranéenne. XV. Trois nouvelles espèces françaises du genre *Meira* Jacquelin du Val (Coleoptera, Curculionidae, Entiminae). *Bulletin de la Société Entomologique de France*, 116(4): 505-508.
- Sainte-Claire Deville J., 1938. – Catalogue raisonné des Coléoptères de France (4e livraison). *L'Abeille*, 36: 373-467.
- Tempère G. & Péricart J., 1989. – *Coléoptères Curculionidae*, 4e partie. Compléments aux trois volumes d'Adolphe Hoffmann. Corrections, additions et répertoire. Faune de France n° 74. Féd. fr. Soc. Sc. nat., Paris: 41-43.

## Recommandations aux auteurs

– les textes et les illustrations doivent être transmis en pièces jointes d'un courriel à:

[lionel.delaunay@free.fr](mailto:lionel.delaunay@free.fr)

– les articles doivent être soumis sous leur forme définitive, en **traitement de texte** (MAC ou PC), police «Times New Roman».

– la **présentation générale** du texte doit être conforme à celle des derniers articles parus dans la revue.

– ils peuvent être écrits en **français, anglais, allemand, espagnol** ou **italien**.

– s'ils contiennent des **descriptions**, elles devront suivre scrupuleusement les règles du "*Code international de nomenclature zoologique*".

– quelle que soit la langue utilisée, il est impératif de fournir un **résumé** en français et en anglais.

– les **illustrations** ne doivent pas être incluses dans le texte, mais fournies dans des fichiers à part.

– la liste complète des **légendes** doit être fournie en fin de manuscrit.

– les **opinions** émises n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

– les **tirés à part** sont fournis sous forme électronique au format PDF.

# Faunitaxys

Volume 1, Numéro 1 Juillet 2013

## SOMMAIRE

Descriptions de six nouvelles *Meira* J. du Val, 1852, des Cévennes (France méridionale) et note sur *Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882, bona species (Coleoptera Curculionidae Entiminae)  
*Lionel Delaunay & André Melle* ..... 1 – 16

## CONTENTS

Descriptions of six new *Meira* J. du Val, 1852, in Cévennes mountain (southern France) and note on *Meira sedilloti* Ch. Brisout, 1882, bona species (Coleoptera Curculionidae Entiminae)  
*Lionel Delaunay & André Melle* ..... 1 – 16

**Illustration de la couverture:** localité *type* de *Meira lavagnei lata* n. ssp.: montée au col de Fontfroide, au dessus du col du Poirier, communes de Fraisse-sur-Agout et Saint-Julien (Hérault).

17-I-2012

Crédit: Lionel Delaunay

Publié par l'Association Française de Cartographie de la Faune et de la Flore (AFCFF)